CHAMPAGNE-ARDENNE
Axe 8 : Formations à destination des personnels médicaux

Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose : Module 2 - Prise en charge

Contexte

L’endométriose affecterait entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer et représente en France une forte cause d’infertilité. Elle provoque des douleurs invalidantes à type de dysménorrhées, de dyspareunies, de douleurs pelviennes mais également, selon sa localisation, des signes fonctionnels urinaires (dysurie), digestifs (dyschésie), notamment, faisant de l’endométriose une maladie à retentissement fonctionnel important altérant la qualité de vie. A cela s’ajoute un retard diagnostique quasi-systématique, en moyenne de sept ans, laissant le temps à la maladie de progresser alors qu’il n’existe aujourd’hui aucun traitement curatif. En réponse à cet enjeu de santé publique, la Stratégie nationale de lutte contre l’endométriose annoncée par le Président de la République a été lancée en février 2022. Elle s’inscrit également au sein du Plan interministériel pour l’égalité entre les femmes et les hommes (2023 – 2027).

Objectifs

- Connaître et identifier les niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2ème et 3ème recours), orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages.
- Etablir une stratégie thérapeutique globale adaptée au niveau de la maladie, en lien avec la patiente et fondée sur les recommandations.
- Savoir communiquer sur les droits et orienter vers des structures et des interlocuteurs favorisant la qualité de vie.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel ou distanciel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents.

Le module 1 n’est pas un pré-requis au module 2

Programme

- Identification des niveaux de prise en charge graduée (proximité, 2e et 3e recours) et optimisation de l’orientation des patientes.
- Participation aux Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) territoriales.

- Mise en œuvre d’un parcours de soins coordonné (ville-hôpital, milieu scolaire, professionnel).
- Prise en charge de la douleur en lien avec les structures spécialisées en douleur chronique.
- Prescription du traitement hormonal selon les recommandations de la HAS.
- Prise en charge chirurgicale conforme aux recommandations de la HAS et des sociétés savantes.
- Prise en charge de l’infertilité en lien avec les centres d’Assistance Médicale à la Procréation (AMP).
- Information et traitement des conséquences fonctionnelles pelvi-périnéologiques, urologiques et digestives.
- Information sur les droits des patientes (ex. Affection Longue Durée - ALD).
- Accompagnement et éducation thérapeutique de la patiente, en tenant compte de ses différents milieux de vie (professionnel, scolaire, affectif, sexuel).
- Identification des ressources territoriales de soutien et d’éducation.
- Orientation vers un soutien psychologique et des approches non médicamenteuses complémentaires.

Public
Professionnels médicaux assurant une prise en charge de femmes souffrant d’endométriose : gynécologues médicaux, gynécologues obstétriciens, urologues, chirurgiens digestifs, radiologues, médecins de la douleur et de la fertilité.

Exercice
2026

Code de formation
AFR 8.09

Nature
AFR

Organisé par
Formavenir Performances

Durée
7 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences